

Bruxelles, il 28 juillet 1977

432

Note BIO COM(77)278 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres du GPP et O M. Le Dir. Gén. de la DG I et M. Opitz, DG VIII

Réunion de la Commission

Le Porte-Parole a rendu compte des travaux de la dernière réunion de la Commission avant les vacances d'été.

1. Demande d'adhésion d'Espagne: voir note BIO (77) 276 et IP 195.
A noter que le Président en exercice du Conseil, M. Simonet, a invité le vice-président Haferkamp à assister à la cérémonie de la remise de la demande officielle d'Espagne.
2. Politique commerciale:

Dans le cadre de ses discussions sur les travaux du Conseil des affaires étrangères du 26 juillet, la Commission a dressé le bilan des résultats du Conseil dans le domaine de la politique commerciale (textiles, roulements à billes, menace américaines contre la ristourne de la TVA à l'exportation, l'impulsion donnée aux négociations du GATT).

Le Vice-Président Haferkamp et M. Davignon ont souligné la cohérence de l'action communautaire sur tous ces différents sujets. Il s'agit d'assurer le respect des règles du jeu régissant le commerce international, tout en adaptant ces règles aux circonstances à la lumière à l'évolution de la situation économique et sociale.

Ceci signifie en particulier:

- Dans la première phase des négociations qui viennent de se dérouler en vue du renouvellement de l'Arrangement multifibres, l'objectif de la Communauté a été de maintenir cet instrument pour la réglementation d'un secteur-clé du commerce international, mais pour le préserver la Communauté estime qu'il faut prévoir des adaptations, qui seront réalisées à travers les négociations bilatérales.
- En ce qui concerne les mesures nationales prises dans le secteur textiles par la France, la Commission s'est fixé comme objectif premièrement, de ramener le problème dans le cadre communautaire, deuxièmement de limiter les mesures prises au strict nécessaire. C'est maintenant chose faite avec l'adoption par le Conseil d'un règlement limitant les importations de certains produits textiles dans la Communauté sur une base sélective pour le second semestre de 1977.
- Dans l'affaire des roulements à billes en provenance du Japon l'objectif recherché a été de mettre fin au non-respect des règles en matière de dumping. A cet égard nous avons réussi à conclure un arrangement satisfaisant avec les producteurs japonais, et en faisant adopter par le Conseil un règlement portant introduction

d'un droit anti-dumping suspendu, nous nous sommes donnés les moyens d'assurer le respect de cet arrangement.

- Dans l'affaire de l'application éventuelle par les Etats-Unis de droits compensateurs aux exportations communautaires ayant fait l'objet de la ristourne de la TVA, la Communauté insistera pour le respect des règles du GATT, conformément aux engagements pris par les Etats-Unis.
 - Enfin, le Conseil a approuvé la nouvelle impulsion donnée aux négociations commerciales multilatérales de Genève. Or, comme l'a dit le Vice-Président Haferkamp dans sa conférence de presse, l'un des objectifs principaux de ces négociations est précisément de mettre à jour et d'adapter les règles du GATT, qui constituent les règles du jeu du commerce international. (*)
- (*) voir BI0(77) 274.

3. Politique d'information 1978:

La Commission vient d'adopter les orientations qui guideront sa politique d'information en 1978, à la lumière du bilan de son activité en 1976.

Comme en 1976, la politique d'information de la Commission se développera en priorité dans les pays de la Communauté où elle devra viser un public beaucoup plus large que jusqu'ici, par une meilleure utilisation des médias et de tous les relais possibles.

La Commission est tout à fait consciente du fait que les voix qui critiquent la Communauté se font actuellement entendre davantage que les voix qui la défendent. Elle n'ignore pas la nécessité de donner une nouvelle motivation à l'opinion publique européenne. Elle a l'intention de s'y employer en s'efforçant de centrer ses campagnes d'information sur des problèmes communautaires qui intéressent le grand public et sur des événements spécifiques qui permettent d'attirer l'attention sur les politiques de la Communauté : il s'agit pour la Commission de dire au public la réalité du processus de l'intégration européenne, aussi bien dans ses succès que dans ses échecs.

Cela est d'autant plus nécessaire dans la perspective de la prochaine élection directe du Parlement européen : la politique d'information de la Commission doit profiter de cette occasion pour une diffusion la plus vaste possible sur les réalités du développement communautaire.

4.. Stabex: voir note P-83

5. Importations de pêches grecques:

La Commission a décidé de limiter, à partir du 1er août et jusqu'à nouvel ordre, les importations de pêches grecques aux meilleures qualités de sorte que, à partir de cette date, seules les qualités EXTRA et I, d'un diamètre d'au moins 61mm pourront être importées.

L'interdiction totale appliquée aux importations de pêches grecques pendant la période du lundi 25 au mercredi 27 juillet n'a pas été prolongée. Toutes les qualités pourront, par conséquent, être importées à partir d'aujourd'hui jusqu'au 31 juillet. (Tenir compte des envois en cours de route).

La Commission a pris sa nouvelle décision à cause de la persistance de bas prix sur le marché de Munich qui est le marché principal d'importations de pêches grecques.

La mesure ne touchera pas plus de 10 % des exportations grecques vers la Communauté. Cette marge comprend les qualités inférieures dont l'élimination contribuera au raffermissement des prix communautaires. Il serait d'ailleurs absurde de continuer à importer les qualités de pêches qui, en Italie, font l'objet de retraits importants du marché (jusqu'ici, environ 50.000 tonnes).

6. Affaires nucléaires: M. Brunner a tenu une conférence de presse à sujet ce matin. Un résumé vous parviendra ainsi que les notes suivantes:
P-67: La stratégie nucléaire de la Communauté: les surrégénérateurs rapides,
P-79: La stratégie nucléaire de la Communauté: élimination des déchets,
P-82 : Nouveaux objectifs de la politique énergétique communautaire pour 1985.

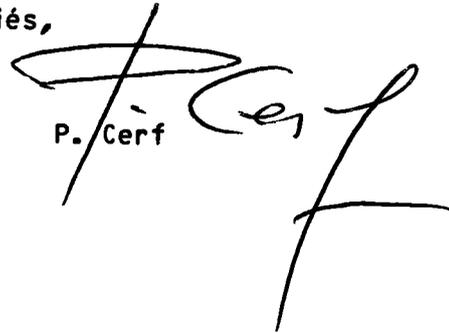
Situation monétaire en général et cours du dollar

En réponse à des question sur ce sujet, le Porte-Parole a donné les explications suivantes:

- La Commission suit avec attention la situation sur le marché des changes.
- Le caractère international du dollar confère une importance évidente à son évolution et cette monnaie ne doit pas atteindre des cours sans rapport avec la situation objective de l'économie américaine face aux marchés internationaux.
- Il faut donc escompter une stabilisation, voire un redressement du cours du dollar.

Bonnes vacances!

Amitiés,


P. Cerf